

TAXE D'APPRENTISSAGE 2017

PROMESSE DE VERSEMENT

Les étudiants, la direction et le personnel de la Faculté de Droit vous remercient du soutien que vous leur apportez.

1 VOTRE ENTREPRISE

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Responsable de la taxe d'apprentissage :


Nom : Prénom : Fonction :

À quel titre versez-vous la taxe d'apprentissage ?


- Partenaire / Recrutement / Stages
 Fournisseur
 Ancien étudiant
 Parent d'un étudiant
 Autre, précisez :


2 VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE


 Indiquez au dos de votre formulaire officiel de l'OCTA, organisme collecteur, dans la rubrique "Versement", notre nom : **Faculté de Droit (Université de la Rochelle)**

 **Nom de votre organisme de collecte (OCTA)** _____

 Renseignez **la formation** à laquelle vous souhaitez attribuer votre taxe (*voir au verso la liste des formations*)

 **Nom de la formation que vous souhaitez soutenir** _____

 Fixez le montant de votre versement à la Faculté de Droit, ou indiquez « montant maximal pour la Faculté de Droit de La Rochelle ». En 2017, nous sommes habilités à percevoir la taxe d'apprentissage **hors quota** dans **les catégories A et B**.

 **Montant de votre versement à la Faculté de Droit** _____ €

Pensez à indiquer clairement sur le bordereau de versement notre **code UAI : 0171468D**.

Merci de retourner ce document

Par courrier : Faculté de Droit - Service communication et liens avec les entreprises
45 rue François de Vaux de Foletier, 17024 LA ROCHELLE cedex 1

Par fax : 05 46 45 85 33

Contact :

Tony Giret
Tél. 05 46 50 76 01
tony.giret@univ-lr.fr

Éric Lussan
Tél. 05 46 45 85 27
eric.lussan@univ-lr.fr



TAXE D'APPRENTISSAGE 2017

NOS FORMATIONS

LISTE DES FORMATIONS

	HORS QUOTA = BARÈME	
	CATÉGORIE A	CATÉGORIE B
DEUG Droit	✓	
Licence Droit		✓
Période de stage 2017 - Licence 3 ^{ème} année (15 jours minimum) : du 20 février 2017 au 04 mars 2017		
Licence professionnelle Droit, gestion et comptabilité de l'entreprise		✓
Période de stage 2017 (3 mois) : du 20 février 2017 au 31 mai 2017		
Licence professionnelle Gestionnaire de biens immobiliers en alternance		✓
Master Droit de l'entreprise		✓
Période de stage 2017 - Master 1 ^{ère} année (15 jours minimum) : du 20 février 2017 au 04 mars 2017 Master 2 ^{ème} année (3 mois) : du 20 février 2017 au 31 mai 2017		
Master Droit des assurances		✓
Période de stage 2017 - Master 1 ^{ère} année (6 semaines minimum) : du 24 avril 2017 au 11 juin 2017 Master 2 ^{ème} année (12 semaines minimum) : du 6 janvier 2017 au 26 mars 2017		
Master Droit du numérique parcours Tiers de confiance et sécurité numérique		✓
Période de stage 2017 - Master 1 ^{ère} année (15 jours minimum) : du 20 février 2017 au 04 mars 2017 Master 2 ^{ème} année (3 mois) : du 20 février 2017 au 31 mai 2017		
Master Droit public parcours Droit et action publique territoriale et environnementale		✓
Période de stage 2017 - Master 1 ^{ère} année (15 jours minimum) : du 20 février 2017 au 04 mars 2017 Master 2 ^{ème} année (3 mois) : du 20 février 2017 au 31 mai 2017		
Master Justice, procès, procédures parcours Droit processuel		✓
Période de stage 2017 - Master 1 ^{ère} année (15 jours minimum) : du 20 février 2017 au 04 mars 2017 Master 2 ^{ème} année (3 mois) : du 01 mars 2017 au 31 mai 2017		
Master mention Histoire du droit et des institutions parcours Romanité et antiquité		✓

Merci de retourner ce document

Par courrier : Faculté de Droit - Service communication et liens avec les entreprises
45 rue François de Vaux de Foletier, 17024 LA ROCHELLE cedex 1

Par fax : 05 46 45 85 33

Contact :

Tony Giret
Tél. 05 46 50 76 01
tony.giret@univ-lr.fr

Éric Lussan
Tél. 05 46 45 85 27
eric.lussan@univ-lr.fr

